

Secours aux victimes d'un ouragan

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a accordé une somme de \$150 000 en espèces à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, en réponse à l'appel international que celle-ci a lancé pour venir en aide aux victimes de l'ouragan David.

L'ouragan a laissé de 130 000 à 150 000 personnes sans abri à l'île Dominique et dans la République dominicaine.

La société canadienne de la Croix-Rouge se chargera de verser les fonds à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge.

Entretiens canado-américains sur les questions relatives aux pêches

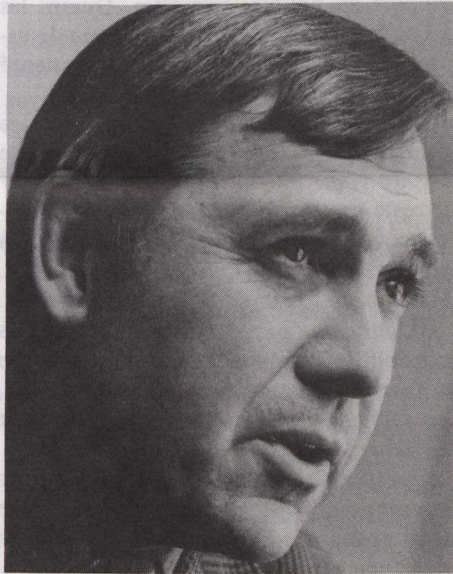
Des représentants canadiens et américains se sont réunis à Ottawa le 12 septembre pour étudier le problème de l'albacore (thon blanc) et les autres questions relatives aux pêches sur la côte ouest. La délégation canadienne était dirigée par M. l'ambassadeur Marcel Cadieux, négociateur spécial pour les frontières maritimes canado-américaines et les questions connexes des ressources, et comprenait des représentants des ministères des Affaires extérieures et des Pêches et Océans. La délégation américaine était dirigée par M. l'ambassadeur John Negroponce, sous-secrétaire d'État adjoint aux Océans et aux Pêches, et se composait de représentants du département d'État, de l'Administration nationale des océans et de l'atmosphère (NOAA), du Pacific Regional Fisheries Management Council et du département des Pêches de l'État de Washington.

Les entretiens s'inséraient dans le cadre d'une série de discussions sur une vaste gamme de questions relatives aux pêches sur la côte ouest.

La saison de la pêche au thon étant avancée, il n'a pas été possible d'arriver à un accord pour la saison présente. Les deux parties ont concentré leur attention sur la possibilité d'établir, l'an prochain, des arrangements de pêche mutuellement acceptables prévoyant notamment l'accès des thoniers américains aux stocks d'albacore se trouvant à l'intérieur de la zone canadienne des 200 milles. Bien qu'aucune solution n'ait été trouvée pour l'instant, des progrès ont été réalisés en ce qui concerne la clarification des problèmes.

M. Blakeney en Europe

La Saskatchewan est au seuil d'un développement spectaculaire pour les années 80, a déclaré, le 13 septembre à Paris, le premier ministre de cette province, M. Allan Blakeney, au cours d'un déjeuner à la Chambre de commerce France-Canada.



M. Allan Blakeney

La Saskatchewan est une très grande province agricole et 40 p.c. de la production totale de cette province y est d'origine agricole. De plus, elle dispose d'environ 40 p.c. des réserves mondiales de potasse, plus de 100 millions de tonnes de minerai à haute teneur, soit une production suffisante pour les 3 000 années à venir, au rythme actuel d'exploitation.

Enfin, l'uranium est un des atouts importants de la Saskatchewan, a rappelé le premier ministre. La première mine d'uranium de la province est entrée en production en 1953. La seconde exploitation a été mise en service récemment et la troisième fonctionnera en 1981.

Plus tôt, M. Blakeney avait passé une heure avec le premier ministre français, M. Raymond Barre.

Comme il en est de plusieurs autres pays où il se rendra, M. Blakeney a voulu savoir de M. Barre, autant que possible, quels sont les besoins français d'uranium, à long terme, pour mieux planifier l'industrie de la Saskatchewan.

La tournée de M. Blakeney, qui a commencé le 8 septembre à Londres, comprend l'Allemagne de l'Ouest, la Suède, l'Union soviétique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Pour lutter contre le cancer

La Société canadienne du cancer a fait savoir récemment qu'un médicament contre le cancer a obtenu de bons résultats sur des rats et a aidé des malades de l'hôpital général de Toronto qui se sont soumis volontairement au traitement.

Le médicament, appelé *NED 137*, est destiné à stimuler les défenses naturelles, provoquant le rejet par l'organisme des tissus cancéreux, un peu comme il rejette un cœur transplanté.

Quarante-cinq malades ont été traités avec le médicament pour des cancers intestinaux et des cancers du pancréas. Dans la majorité des cas, la maladie a régressé ou s'est stabilisée.

Les expériences ont été dirigées par le Dr Rudolf E. Falk. Dans l'avenir, le médicament pourrait être employé après l'intervention chirurgicale ordinaire pour le cancer, les traitements radiologiques et la chimiothérapie.

Exemple d'utilisation d'énergie renouvelable

Une société de Rivière-du-Loup (Québec), F.F. Soucy Inc., recevra une subvention de quelque \$945 000 pour un projet qu'elle a présenté et qui a été approuvé dans le cadre du programme fédéral de l'énergie renouvelable dans l'industrie forestière (ERIF).

L'objectif de ce programme, lancé par le gouvernement en 1978, est d'appuyer financièrement les projets d'entreprises forestières destinés à substituer les résidus d'exploitation au combustible, entre 1978 et 1985. ERIF fait partie d'un programme de \$380 millions consacré au développement des énergies renouvelables.

La Société investira plus de \$4 720 000 dans l'achat d'une chaudière alimentée avec de l'écorce de bois et dans celui d'autres installations destinées à son usine de papier journal.

Elle économisera plus de 73 000 barils par année de fuel lourd C en brûlant de l'écorce de bois pour produire la vapeur nécessaire à l'exploitation de son usine de papier à journal.

D'après les prévisions établies par la Société, l'énergie globale récupérée à partir de l'écorce, à l'usine seule, aura une valeur de près de \$600 000, si l'on établit le coût du pétrole à 40¢ le gallon impérial du fuel lourd C.